











# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Aubusson, le 5 mai 2023

## Journée de présentation des programmes Massif central 2021-2027

Ce vendredi 5 mai 2023 s'est tenue à la Cité internationale de la tapisserie à Aubusson, la quatrième et dernière journée de présentation des programmes interrégionaux Massif central 2021-2027, organisées dans chacune des quatre régions concernées par ce grand massif de près de 85 000 km²: Auvergne-Rhône-Alpes, Bourgogne-Franche-Comté, Nouvelle-Aquitaine et Occitanie. En Nouvelle-Aquitaine, le Massif central s'étend sur 731 communes réparties sur les trois départements limousins: Corrèze, Creuse et Haute-Vienne.

Cette journée a été introduite, après un mot d'accueil de Michel Moine, maire d'Aubusson et de Valérie Simonet, présidente du Conseil départemental de la Creuse, par Philippe Nauche, vice-président de la Région Nouvelle-Aquitaine en charge du Tourisme, de l'Economie territoriale et de l'Intelligence économique, et par Anne Frackowiak-Jacobs, préfète de la Creuse, représentant Fabienne BUCCIO, préfète de la région Auvergne-Rhône-Alpes, préfète coordonnatrice du Massif central.

La matinée a permis de présenter aux plus de 80 acteurs économiques et de représentants d'associations et de collectivités territoriales présents, les financements spécifiques de l'Union européenne, de l'Etat, des Régions et des Départements, dont la loi montagne de 1985, a doté les cinq massifs de montagne français (Alpes, Jura, Massif central, Pyrénées, Vosges) pour accompagner leur développement :

- la Convention Interrégionale du Massif Central pour la période 2021-2027 dotée de 216 M€ répartis entre l'Etat (101 M€), les Conseils régionaux (95 M€), les Conseils départementaux (10 M€) et EDF Hydro (10 M€) signataires de cette convention;
- la priorité Massif central du Programme opérationnel FEDER (Fonds Européen pour le Développement Régional) de la Région Auvergne-Rhône-Alpes dotée de 40 M€ dédiés au Massif central.

Ces dispositifs financiers permettent de soutenir des projets ambitieux et porteurs de changement, répondant aux priorités du Massif central : préserver et valoriser nos ressources naturelles, dynamiser nos filières économiques et amplifier l'attractivité de nos territoires en s'appuyant sur la qualité de leur patrimoine et leur dynamisme économique, touristique et culturel.

Ils ont été illustrés avec le témoignage de porteurs de projets, bénéficiaires sur la période 2014-2020 sur laquelle **plus de 1400 projets ont été accompagnés.** 

L'après-midi a permis aux participants d'approfondir le sujet des Fonds Européens Massif central avec une conférence dédiée, mais aussi de découvrir la Cité internationale de la tapisserie et son implication dans la candidature de Clermont Ferrand Massif central pour devenir Capitale européenne de le culture 2028.





# Déploiement du plan Avenir Montagnes dans le Massif central Une illustration: l'extension de la Cité internationale de la tapisserie à Aubusson

En marge de la journée de présentation des programmes du Massif central pour la période 2021-2027 à Aubusson, Philippe Nauche, vice-président de la Région Nouvelle-Aquitaine en charge du Tourisme, de l'Economie territoriale et de l'Intelligence économique, et Anne Frackowiak-Jacobs, préfète de la Creuse, ont pu découvrir le projet présenté par Valérie Simonet, présidente de la Cité internationale de la tapisserie, d'extension de la première tranche de la cité ouverte au public en 2016. Ce projet, qui prévoit la création de 1644 m<sup>2</sup> de construction neuves avec notamment 4 salles d'exposition polyvalentes et la restructuration de 460 m² d'espaces du bâtiment actuel, permettra :

- d'organiser des expositions temporaires tout au long de l'année, de mettre en valeur le Fonds contemporain de la Cité de la tapisserie, de traiter la donation Simone Lurçat de cartons Jean Lurçat,
- de conforter l'attractivité des grandes tentures en créant des espaces d'exposition des tapisseries monumentales récemment tissées d'après les œuvres de créateurs mondialement connus : J.R.R. Tolkien, Hayao Miyazaki et de présenter la future tapisserie long format « Hommage à George Sand », commande publique artistique confiée à l'artiste Françoise Pétrovitch. Ces grandes tentures vont notamment permettre à la Cité de conquérir de nouveaux publics, avec l'objectif d'atteindre une fréquentation d'au moins 50 000 visiteurs/an.

Ce projet, d'un montant total de 7,530 M€, bénéficie du plan Avenir Montagnes 2021-2022 accompagnant les territoires de montagnes vers un tourisme plus durable et plus diversifié. Ces financements permettent de porter la participation de l'Etat (Ministère de la culture, Plan Particulier pour la Creuse et Avenir Montagnes) à 3,2 M€ et de la Région Nouvelle-Aquitaine à 1,5 M€. Le plan de financement est complété par le Conseil Départemental de la Creuse (720 000 €), la Communauté de communes Creuse Grand Sud (200 000 €) et des aides privées de la Fondation Bettencourt-Schueller (100 000 €) et du Crédit Agricole (200 000 €). S'y ajoutent une demande en cours de contribution du Programme France 2030 de l'Etat et du fonds européen FEADER.

Le plan Avenir Montagnes aura financé dans le Massif central, d'ici fin 2023, plus de 150 projets structurants d'investissement dans le domaine du tourisme durable, pour un montant total d'aide de 83 M€ à parité Etat Régions, autour de trois axes :

- la diversification de l'offre touristique et la conquête de nouvelles clientèles;
- l'accélération de la transition écologique des activités touristiques de montagne;
- la dynamisation de l'immobilier de loisir.

9 projets ont bénéficié d'Avenir Montagnes sur la partie néo-aquitaine du Massif central en 2021 et 2022.

#### **CONTACTS PRESSE**

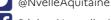
### Cabinet de la préfète coordonnatrice du Massif central

Fabien DESPINASSE - Tél : 07 86 85 61 42 Mél: pref-communication@rhone.gouv.fr Préfecture du Rhône - 69003 Lyon Cedex 03 Standard: 04.72.61.61.61 - http://www.rhone.gouv.fr

@prefetrhone

Préfecture Auvergne-Rhône-Alpes

@NvelleAquitaine







Rachid BELHADJ - Tél: 05 57 57 02 75

Mél: presse@nouvelle-aquitaine.fr Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine – 33077 Bordeaux Standard: 05 49 38 49 38 - https://www.nouvelle-aquitaine.fr







